

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2023

CRÉER UN DÉFENSEUR DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 608)

AMENDEMENT

N ° CL15

présenté par
M. Leseul, rapporteur

ARTICLE UNIQUE

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.